

Où trouver l'info sur...

... l'élaboration de bibliographies et de citations



1 Outils web (pour une première prise en main)

1.1 Ottobib

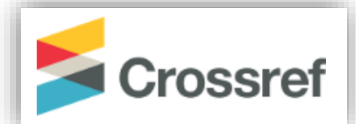


Pour créer de petites listes très rapidement et proprement.

On rentre l'ISBN du livre (International Standard Book Number, qui correspond souvent au code barre) dans la ligne de recherche et on choisit ensuite le style de présentation : *Chicago*, *APA* etc... Ne fonctionne qu'avec des livres.

Lien direct : <http://www.ottobib.com/>

1.2 Crossref



Pour retrouver les métadonnées (descripteurs : titre , auteur ISBN et surtout DOI) de plus de 100 millions d'ouvrages : articles, livres etc .

Lien direct : <https://search.crossref.org/>

1.3 Havard generator



Un peu plus détaillé que Ottobib et très facile à utiliser également. Un export PDF (seulement !) est possible une fois la liste des références établie. Il ne propose que le style bibliographique Harvard.

Lien direct : <http://www.harvardgenerator.com/>

1.4 RefMe



Cet outil en ligne est vraiment très simple à utiliser. Il est tout à fait adapté à des travaux d'étudiants.

Le principe :

On entre un identifiant du document que l'on veut mettre dans sa bibliographie (ISBN de livres ou DOI d'articles scientifiques ou encore adresse web ou bien simplement titre ou auteur) et le logiciel recherche pour vous parmi des centaines de bases de données de références bibliographiques.

En pratique :

1. On se crée tout d'abord un compte.
 2. Puis on crée un nouveau document (qui sera ensuite exportable sous forme Word entre autres) en cliquant sur le « + create new project ».
 3. Puis on clique sur le bouton orange en haut à droite « + create reference ». Choisissez ensuite le type de document que vous voulez référencer : website, book, article etc. une liste apparaît, sélectionnez la bonne référence et sauvegarder. C'est le moment de choisir le style de présentation des références que l'on souhaite en cliquant sur le premier onglet en haut à droite (Chicago, APA, Harvard...)
 4. Exporter votre document sous forme « copier/coller » ou sous Word pour ensuite l'intégrer à la fin de votre mémoire ou thèse professionnelle par exemple.
- D'autres formats d'export sont possibles et compatibles avec des logiciels de gestion bibliographique plus sophistiqués ; voir chapitre 2.

Vous aurez également la possibilité de partager vos références avec un groupe de collègues : très utile pour vos travaux à plusieurs.

Si le logiciel ne retrouve pas votre référence dans ses bases (vous avez trouvé un document très pointu !), vous pourrez toujours remplir un formulaire à la main, ce qui vous garantira un référencement aux normes.

Lien direct : <https://www.refme.com/>



2 Logiciels libres de gestion de références

Ces logiciels téléchargeables permettent une gestion des références d'ouvrages et d'articles très complète. Ils sont utiles si vous devez en gérer plus d'une centaine. Vous pouvez créer vos propres classements et sous classements. Ils s'intègrent à la fois sur votre navigateur, pour pointer un document comme on le ferait pour un marque-page et sur votre outil de traitement de texte, pour travailler votre projet (mémoire, thèse etc.). Les enregistrements se font sur le « Cloud », ce qui permet de partager vos références avec d'autres utilisateurs. On peut faire des recherches parmi ses propres références, sélectionner les doublons, associer ses références à des notes personnelles ou d'autres documents. Les fonctionnalités sont très étendues.

La prise en main de ces logiciel/applications demande un temps –court- de préparation.

2.1 Mendeley



Ce logiciel est un gestionnaire de références. « Il permet de rechercher des références au sein du catalogue Mendeley, constitué des métadonnées des documents figurant dans les bases de données des autres membres du réseau, et d'accéder à des statistiques de lecture » (Wikipédia). Il insère automatiquement un plugin à Word et Libre office pour gérer ses citations en cours de rédaction.

Lien direct guide et téléchargement : <https://community.mendeley.com/guides/desktop>

2.2 Zotero



Après téléchargement gratuit, une petite icône Z s'installe à droite de la barre de recherche de votre navigateur et un onglet Zotero apparaît dans la barre de menu de votre traitement de texte (Word). Vous retrouvez la liste des références que vous avez « pointées » à la fois dans zotero (cadre qui s'ouvre en bas de l'écran après avoir cliqué sur l'icône Z) et dans Word.

Lien direct : <https://www.zotero.org/>

Document très complet créé par le learningHub de EM Lyon pour son installation et pour démarrer avec Zotero : <http://slides.com/learninghubemlyon/deck/fullscreen#/1>



3 Documentation générale

3.1 Sur les bibliographies et citations

- > Livre empruntable à PSB Library :

The Chicago Manual of Style [texte imprimé]. - 16th. - [S.l.] : University of Chicago Press, 2010.

- > Documentation en ligne sur les bibliographies et citations :

Plusieurs sites de bibliothèques de grandes écoles ou universitaires ont déjà créé des guides sur ce sujet. Vous en trouverez beaucoup avec les mots-clés « bibliographie » et « citation » sur votre moteur de recherche. En voici quelques-uns :

INSA : http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/contenus/doc/guide_ref_bib_2004.pdf

EM Normandie :

http://www.ecole-management-normandie.fr/upload/editeur/2Guide_redaction_references_bibliographiques_EMNormandie.pdf

UQAM : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources> (citer ses sources, élaborer une bibliographie et éviter le plagiat)

3.2 Sur le plagiat

Plagiat est le terme utilisé dans la langue courante pour le terme juridique de « Contrefaçon ». Dans le cas travaux d'écriture ou « œuvres de l'esprit », le droit d'auteur s'applique.

Il convient donc de citer correctement ses sources pour éviter le plagiat. Il faut donc :

-Soit résumer ou paraphraser un passage d'un auteur et le citant ensuite entre parenthèses, soit reprendre un court extrait à mettre entre guillemet et renvoyer vers une note de bas de page qui reprend la source.

ET

-reprendre les références complètes dans une bibliographie en fin de travail.

Une traduction d'un texte ou extrait de texte d'une langue à l'autre, *toujours sans citer la source*, est bien-sûr du plagiat.

Un document de l'Ecole Polytechnique donne de bons exemples qui permettent de bien comprendre les différentes erreurs à éviter : <https://www.polytechnique.edu/bibliotheque/fr/exemples-de-plagiat>